

L'apport du *Lugdunum priscum* de Claude Bellièvre à la connaissance de l'épigraphie lyonnaise

François Bérard

Ecole Normale Supérieure, Ecole Pratique des Hautes Etudes - Paris, France

Abstract The article investigates the first pages of the epigraphic section of the manuscript left by the Lyonese scholar Claude Bellièvre (1487-1557). Specific attention is devoted to the inscriptions of the *legatus* Ti. Claudius Quartinus and freedman who acted as *procurator* of the *provincia Lugdunensis* (CIL XIII 1802 and 1800), as well as an epitaph with a Greek formulaic invocation, which adorned the castle of Yvours, south of Lyon (2074).

Keywords Bellièvre. Collection. Epigraphy. Imperial administration. Epitaphs. Lyon.

La XXIII^e Rencontre franco-italienne d'épigraphie, organisée par les universités de Venise et de Vérone, m'a donné une excellente occasion d'approfondir mon étude des premiers corpus lyonnais. C'est un domaine que j'ai relativement peu abordé jusqu'ici, non par manque d'intérêt, mais sans doute parce qu'à Lyon le flux régulier des nouvelles découvertes suffit à occuper l'épigraphiste. L'autre raison est bien sûr que le travail de dépouillement a été très bien fait par Otto Hirschfeld au *CIL* et qu'on ne peut en général y apporter de corrections que sur des points marginaux, qui touchent notamment à la topographie lyonnaise, ou parfois à la meilleure connaissance que nous pouvons avoir aujourd'hui de certaines institutions. L'épigraphie lyonnaise est bien représentée dans les manuscrits épigraphiques les plus célèbres, puisqu'on compte près d'une cinquantaine de textes lyonnais dans le *codex Marcianus* de Fra Giocondo (Marc. lat. XIV, 171) et une dizaine de plus dans le *Vaticanus Latinus* 6039 de Jean Matal. La position géographique et intellectuelle de Lyon au XVI^e siècle



Edizioni
Ca' Foscari

Antichistica 24 | Storia ed epigrafia 7

e-ISSN 2610-8291 | ISSN 2610-8801

ISBN [ebook] 978-88-6969-374-8 | ISBN [print] 978-88-6969-375-5

Peer review | Open access

Submitted 2019-07-12 | Accepted 2019-10-02 | Published 2019-12-11

© 2019 | © Creative Commons Attribution 4.0 International Public License

DOI 10.30687/978-88-6969-374-8/003

favorise de nombreux échanges, avec l'Italie comme avec les Flandres et les régions rhénanes, et tous ces travaux expliquent qu'au tout début du XVII^e siècle le *corpus absolutissimum* de Gruter contienne, grâce notamment aux fiches de Scaliger, autant d'inscriptions lyonnaises.

Du côté lyonnais, les chiffres sont beaucoup plus modestes. Les premières récoltes, dues à deux figures importantes de la vie culturelle de la première moitié du XVI^e siècle, le médecin et polygraphe Symphorien Champier (1472-1539 ?)¹ et le poète et homme de lettres Pierre Sala (1447 ?-1529),² ne comptaient en effet chacune qu'une vingtaine d'inscriptions, qui sont souvent les mêmes. Avec Claude Bellièvre on change d'échelle, puisque son *Lugdunum priscum* contient près de 80 inscriptions,³ inaugurant la riche série de recueils qui, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, sera poursuivie par le florentin Gabriele Simeoni (1509-1570 ?)⁴ et par le bourguignon Guillaume Paradin de Cuyseaux (1510 ?-1590) dans un appendice aux *Mémoires de l'histoire de Lyon* qu'il a publiées chez Antoine Gryphe en 1573.⁵ Contrairement à ses successeurs, Claude Bellièvre est un Lyonnais, comme son père conseiller de la ville, à laquelle il a fait acheter en 1528 la table Claudienne nouvellement découverte, mais il était aussi un homme du roi, premier président du Parlement de Dauphiné et père du futur chancelier de France Pomponne de Bellièvre.⁶ Il poursuivait ses travaux d'érudition parallèlement à son activité politique, et on peut se demander s'il avait l'intention de publier ce *Lugdunum priscum*, qui est resté à l'état de manuscrit à sa mort en 1557. La grande variété des

1 « Epitaphia Lugdunensia », in Champier 1537 (sans pagination); cf. Hirschfeld, *CIL* XIII, p. 257, nr. X. Sur la personnalité et la carrière politique mouvementée de Champier, cf. Pelletier, Rossiaud 1990, 448-9 ; Bruyère 1993, 88-90 ; Cooper 1998, 30 et 46-7 ; Bruyère, Lenoble 2018, 25-6.

2 P. Sala, « Antiquités de Lyon », manuscrit (Paris, BNF, ms. fr. 5447), qui contient aux f. 40-5 la copie d'une douzaine d'inscriptions lyonnaises ; cf. Hirschfeld, *CIL* XIII, 257-8, nr. XI. Sur cette figure centrale de la Renaissance lyonnaise, cf. Fabia 1934, 153-6 ; Pelletier, Rossiaud 1990, 449-50 ; Bruyère 1993, 107-8 ; Bruyère, Lenoble 2018, 25.

3 Cl. Bellièvre, *Lugdunum priscum et alia nonnulla antiqua*, manuscrit rédigé entre 1525 et 1557, conservé à la Bibliothèque historique de la Faculté de Médecine de Montpellier (H257), qui a fourni avec une grande obligeance les illustrations de cet article ; éd. par J.-B. Monfalcon, Lyon, 1846 (Collection des bibliophiles lyonnais) ; cf. Hirschfeld, *CIL* XIII, p. 258-9, nr. XVI.

4 G. Simeoni, *L'origine et le antichità di Lionne*, manuscrit rédigé en 1559, conservé à l'Archivio d'État de Turin (ASTo, ms. J.A.X.16) ; éd. par J.-B. Monfalcon, Lyon, 1846 ; cf. Hirschfeld, *CIL* XIII, p. 260, nr. XXIII ; Lemerle 2005, 42-4 ; Cooper 2016.

5 Paradin de Cuyseaux 1573, 413-44: « Inscriptions antiques, tumules et épitaphes qui se retrouvent en divers endroits de la ville de Lyon ». Sur Paradin de Cuyseaux, chanoine, puis doyen de Beaujeu dont le premier ouvrage, *de antiquo statu Burgundiae* (Lyon 1542), contenait déjà quelques inscriptions lyonnaises et dont les fiches ont nourri les recueils de Scaliger et de Gruter, cf. Hirschfeld, *CIL* XIII, p. 259, nr. XVIII ; Bruyère, Lenoble 2018, 30.

6 Pour les aspects biographiques, voir Tricou, dans Bellièvre 1956, XI-VIII ; Poncet 1998, notamment, en ce qui concerne le père du chancelier, 12-16.

sujets, qui vont des origines mythiques de la ville à la description de son site et de ses monuments en passant par l'évocation de ses heures de gloire ou de malheur, les différentes dates de rédaction indiquées, qui s'échelonnent de 1525 à 1556, l'extrême liberté de la langue, qui mélange constamment le latin et le français, sont autant d'éléments qui ne plaident pas en faveur d'une publication et feraient plutôt penser à une sorte de journal personnel. Mais les nombreux renvois aux auteurs, antiques ou modernes, et plus encore à un autre chapitre à l'intérieur de l'ouvrage, semblent bien supposer un lecteur, et la partie plus spécifiquement épigraphique, qui va nous intéresser ici, est sans doute une de celles qui pouvaient le plus facilement prétendre à être publiées. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'en 1846 que ce manuscrit, qui est conservé à la Bibliothèque historique de la Faculté de Médecine de Montpellier, a été publié par l'antiquaire lyonnais Jean-Baptiste Monfalcon. Mais cette publication, tirée à seulement une vingtaine d'exemplaires, est très sommaire et souvent erronée ou incomplète, notamment quand les commentaires marginaux étaient trop difficiles à lire, si bien qu'il faut toujours se reporter à l'original, qui, comme nous le verrons, procure souvent d'intéressantes découvertes.

La partie épigraphique n'occupe qu'une petite partie du manuscrit, 25 feuillets recto-verso (du f. 52 au f. 78), dont on examinera d'un peu plus près les premiers, parce qu'ils donnent une image assez juste de la démarche de l'érudit lyonnais, mais aussi parce qu'ils contiennent quelques inscriptions particulièrement intéressantes du point de vue historique. Nous nous intéresserons aussi aux annotations portées en marge des inscriptions, bien qu'elles soient rédigées dans une écriture différente et qui n'est pas toujours très facile à déchiffrer.

Le début de la section est bien caractérisé, en haut du f. 52 [fig. 1], par un titre (*Epitaphia quae Luguduni ex veteribus lapidibus elicui, ultra ea quae alibi hoc libello notavi*) et par une épigraphe (*Mors etiam saxis nominibusque uenit*), qui est empruntée à Ausone.⁷ Le but est donc d'arracher à l'oubli des inscriptions et des noms, qui sont d'abord des noms de défunts, même si *epitaphia* peut avoir un sens plus large et si effectivement le recueil ne contient pas uniquement des inscriptions funéraires. C'est ce que montre la petite note bibliographique, à gauche sous l'épigraphe, qui porte sur le droit des tombeaux (*de religione sepulcrorum*), faisant écho à la page précédente (f. 51v), où les usages funéraires des Romains étaient exposés à partir des vers de l'*Énéide* relatifs aux funérailles de Polydore (III, 62-8) et de leur

⁷ Auson. *epit.* 32, vv. 9-10 : *Miremur periisse homines ? monumenta fatiscunt, | mors etiam saxis nominibusque uenit*. Pour l'idée, très banale, voir aussi Iuv. X 146.

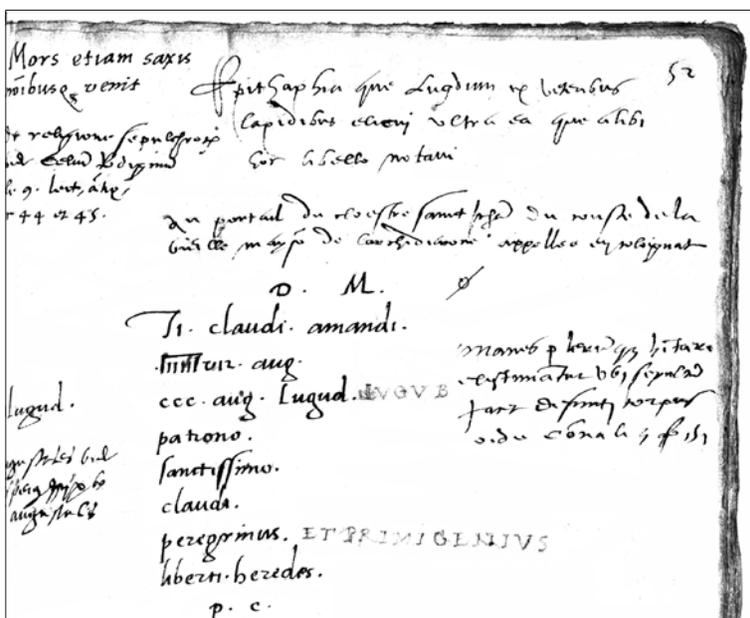


Figure 1 Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, B.U. historique de médecine, ms H 257. Bellièvre, *Lugdunum priscum*, f. 52. Épitaphe du sévir Ti. Claudius Amandus (CIL XIII, 1943). BIU Montpellier, service photographique

commentaire par Servius,⁸ mais en donnant cette fois une référence moderne, avec un renvoi aux *Lectiones antiquae* de l'humaniste italien Coelius Rhodiginus.⁹ Les deux premières inscriptions présentées sont deux épitaphes de sévirs augustaux,¹⁰ qui se voyaient à l'entrée du cloître Saint-Jean, près de la cathédrale, comme en témoignent la plupart des recueils du XVI^e siècle,¹¹ mais sont perdues depuis longtemps : Bellièvre remplit là pleinement sa fonction de conservation de la mémoire.

C'est également le cas, à la page suivante (f. 52v), pour l'épitaphe de la famille des Saluii, découverte à Saint-Clair lors des travaux de

⁸ C'est donc de manière inexacte que l'édition de Monfalcon (pp. 78-80) place ce texte sous le même titre (*nostra aedes Lugduni*) que le f. 51r, consacré à la demeure de Bellièvre.

⁹ Coelius Rhodiginus, *Antiquarum lectionum libri*, Venise, 1516 (Bâle, 1517 et 1542 etc.), l. 9, ch. 44-5.; sur ce professeur de Rovigo (Lodovico Ricchieri, 1469-1525), dont l'encyclopédie fut très utilisée, voir Bietenholz, *Deutscher* 1985-1987, 3, 155 ; Blair 2010, 128-9.

¹⁰ CIL XIII 1943 et 1944.

¹¹ Outre Giocondo, *Cod. Marc. lat. XIV, 171* (4665), f. 208, voir par exemple Paradin de Cuyseaulx 1573, 425.

pour contrôler la solidité de la chaux d'un crépi,¹⁴ sens que Bellièvre confirme avec une nouvelle référence à Coelius Rhodiginus.¹⁵ Vient ensuite le célèbre passage du *De legibus* contre le luxe des cérémonies funéraires : « Cicero, de Legibus, l. 2, recitando legem Solonis dicit ne facito rogum, ascia ne polito, quae lex tendit ad minuendos sepulturae sumptus ». Ces derniers mots, comme l'allusion à la législation de Solon, montrent le souci de rendre précisément compte du contexte cicéronien ; mais l'inexactitude de la citation modifie considérablement le sens,¹⁶ et il manque la référence aux XII Tables, que Cicéron cite pourtant explicitement. Le mot *ascia* s'applique là encore à une hache utilisée pour couper du bois. Mais il est intéressant de noter que, pas plus que pour le premier texte, Bellièvre ne mentionne le sens, sans doute un peu différent, qu'il devait prendre dans l'expression *sub ascia dedicauit*¹⁷ ni ne s'intéresse à la signification que celle-ci pouvait avoir dans l'épigraphie lyonnaise.

Il s'agit d'une perspective plus large d'explication des mots, dont on trouve un exemple un peu analogue dans les commentaires de la marge gauche, mais à propos cette fois d'un nom propre, le gentilice *Saluius*. Pour illustrer en effet ce nom, qui était celui des deux défunts, *Saluius Aster* et *Saluia Victorina*, Bellièvre cite successivement un légat d'Aquitaine que le *Digeste* mentionne comme destinataire d'un rescrit d'Hadrien,¹⁸ une terre dépendant du monastère de Saint-Paul, à Rome, qui portait le nom d'*Aquae Salviae*¹⁹ et un passage de Tite Live qui concerne en fait un peuple gaulois.²⁰ On voit que l'érudit lyonnais, comme beaucoup d'antiquaires de l'époque, propose là un travail de type encyclopédique, prenant en compte l'ensemble des sources antiques.

14 Pall., *Res Rust.*, I, 14 (et non c. IV, comme indique par erreur Monfalcon) : *ascia calcem quasi lignum dolabis* ; cf. Martin, dans la *Collection des Universités de France*, Paris, 1976, 21 : « on la fendra comme du bois avec une hache ».

15 *Vide etiam Lud. Coelium, l. 10 Lect. Antiq., ch. 13, qui d(icit) : esse dolabrum.*

16 Cf. Cic. *leg.* II, 59 : *Hoc plus ne facito. Rogum ascia ne polito.*

17 *Ascia* pouvait s'appliquer aussi à un outil utilisé pour la maçonnerie et le ciment : cf. Vitruv. VII 2, 2 et *TLL* II 762.

18 *Saluio legato Aquitaniae idem princeps rescripsit - de custodia et exhibitione reorum.* Bellièvre reprend là le titre du chapitre 48, 3 du *Digeste*, relatif à la garde des accusés, et la seconde partie de sa rubrique 12, consacrée aux *milites* qui ont relâché leur surveillance (*Saluio quoque legato Aquitaniae idem princeps rescripsit*), en gardant *idem*, lequel ne peut être compris qu'en référence au début de la rubrique, qui mentionnait un premier rescrit du *diuus Hadrianus* à un autre légat. Bellièvre défend ensuite ce rapprochement bizarre, qui ne saurait être affecté par une erreur dans l'orthographe du mot *Equitania*.

19 Cf. Spera, dans *LTVR, Suburbium*, I, Rome, 2001, 144-8.

20 *Aduenas quaerentes agrum ab Saluorum gente oppugnari* ; cf. Liu., V, 34, 7 : *aduenas quaerentes agrum ab Saluum gente oppugnari*, où il s'agit des Salyes, ou Salluuii, qui s'opposent à l'arrivée des Phocéens à Marseille.

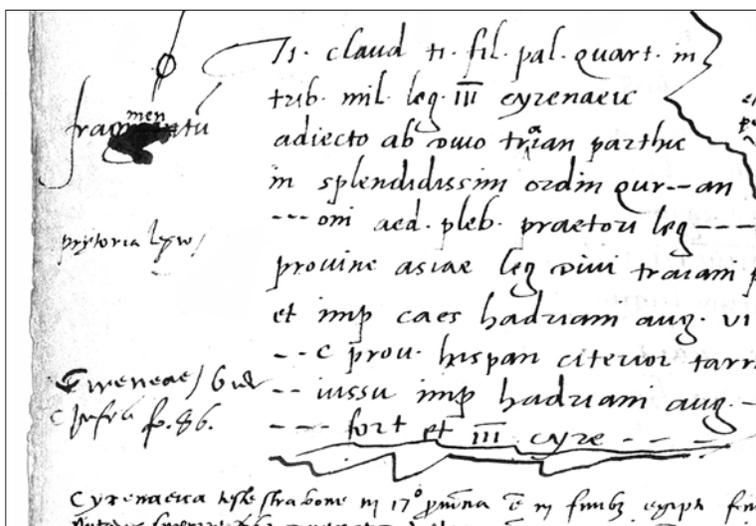


Figure 3 Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, B.U. historique de médecine, ms H 257. Bellièvre, *Lugdunum priscum*, f. 52v. Dédicace au légat Ti. Claudius Quartinus (CIL XIII, 1802). BIU Montpellier, service photographique

Bellièvre interrompt ensuite sa pérégrination dans les rues lyonnaises pour donner le texte d'une inscription qui se trouvait « en son jardin », dans sa maison du quartier Saint-Georges, où elle se trouvait encore quand celle-ci appartenait, au témoignage de Scaliger, à son neveu Nicolas de Langes, puis, selon celui de Spon, aux Pères de la Trinité.²¹ Cette inscription [fig. 3], qui, à l'inverse des précédentes, est certainement honorifique, fournit le cursus de Ti. Claudius Quartinus, un homme nouveau adlecté par Trajan qui remplit plusieurs missions délicates dans l'entourage d'Hadrien et fut donc selon toute vraisemblance légat de Lyonnaise avant d'arriver au consulat en 130 et de faire ensuite une brillante carrière consulaire.²² Le texte lyonnais est le seul à donner la carrière du sénateur, du moins jusqu'au gouvernement de Lyonnaise, et le témoignage de Bellièvre est d'autant plus précieux que la pierre est perdue depuis le XVII^e siècle et que sa copie est à la fois la plus ancienne et celle qui donne le texte le plus exact, meilleur en tout cas sur plusieurs points que celle de Spon [fig. 4], qui dit pourtant avoir lui aussi vu la pierre dans le jardin des Trinitaires. C'est le cas en particulier à la fin de la ligne 4,

²¹ CIL XIII 1802; cf. Gruter 1602-1603, 390, nr. 5 ex Scaligero : *in domo Langaei* ; Spon 1673, 95 : *in hortis PP. Trinitatis*.

²² Sur le personnage, voir Groag, *PIR*², C 990 ; Alföldy 1969, 79-81 et *CIL* VI/8, ad nr. 1567 ; Eck 1985, 56-7, nr. 28 ; Birley 2005, 134-5, etc.

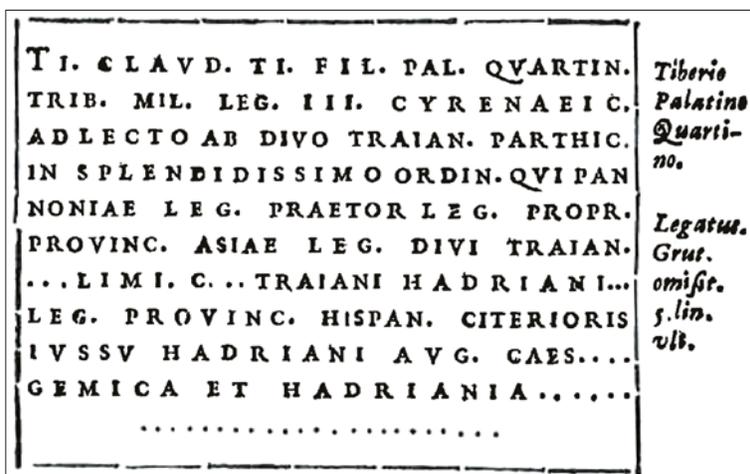


Figure 4 J. Spon, *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon, ancienne colonie des Romains et capitale de la Gaule celtique*, Lyon, 1673 (réimpr. Genève, 1974), p. 95. Dédicace au légat Ti. Claudius Quartinus (CIL XIII 1802)

où, comme l'a bien vu Hirschfeld, les lettres transcrites par Bellièvre permettent de restituer sans trop de difficulté *q(uaestori) ur[b]jan(o)*, qui est évidemment bien préférable au très ennuyeux *Pan|noniae* que Spon restitue en débordant sur la ligne suivante.²³ Bellièvre, quant à lui, notait prudemment au début de cette ligne 5 une lacune, qui pourrait être remplie par exemple par une prétrise : mais plutôt que le septemvirat des épulons proposé par Hirschfeld, qui est trop long pour l'espace disponible, on choisira de lire plutôt *[curi]oni*, suggéré par Groag et dont la copie du *Lugdunum priscum* donne précisément les trois dernières lettres. Bellièvre est aussi le seul à avoir identifié, aux deux dernières lignes conservées, le nom des légions *[III Traiana] fort(is)* et *III Cyre[naica]*, que Quartinus semble avoir commandées pour une mission exceptionnelle, sur l'ordre et peut-être en présence d'Hadrien. On n'entrera pas ici dans le détail des problèmes compliqués que pose ce passage, pour lequel on peut hésiter entre un poste de légat de légion régulier et un commandement de vexillations extraordinaire, sans exclure éventuellement une combinaison des deux.²⁴ Bellièvre ne propose aucune interprétation, ni dans

²³ L'édition de Monfalcon montre ici toutes ses limites, puisqu'elle donne (p. 82), contre le texte du manuscrit, la leçon *Pannoniae* admise depuis Spon.

²⁴ Cf. sur ce point F. Bérard, dans *École pratique des Hautes Etudes, Section des Sciences historiques et philologiques, Annuaire*, 148, 2015-2016, 116-7, et 150, 2017-2018, à paraître.

ses restitutions, où il se contente de noter les lacunes, à gauche et à droite, ni dans ses commentaires. Mais il faut noter à nouveau que, comme aux lignes 4-5, ses lectures, plus exactes que celles de Spon, permettent d'identifier des fonctions qui ont échappé à celui-ci, ainsi qu'à des savants aussi expérimentés que Scaliger et Gruter, et de mieux reconstituer une très intéressante carrière sénatoriale, avec en particulier un nouveau curion, à ajouter aux listes de J. Scheid et M.G. Granino Cecere.²⁵

Les commentaires marginaux sont particulièrement difficiles à lire. Celui de droite porte sur la richesse de la province de Cyrénaïque, notamment en huile et en blé, et celui qui figure en dessous de l'inscription, dans le bas du folio, sur sa localisation, aux confins de l'Égypte, avec un renvoi au livre XVII de Strabon, mais aussi sur l'orthographe qu'il convient de donner au mot.²⁶ Ce souci de précision géographique et philologique paraît un peu hors-sujet, puisque Quartinus n'a eu affaire qu'à la légion Cyrénaïque et non à la province, mais il est caractéristique de la perspective encyclopédique qui est celle de Bellièvre. Il est particulièrement significatif qu'en revanche il ne soit fait aucune allusion au poste de légat de Lyonnaise, qui explique vraisemblablement l'existence de cet hommage à Lyon et qui devait figurer à la fin dans la partie perdue du cursus. C'est d'autant plus étonnant que Ti. Claudius Quartinus est un des très rares gouverneurs de Lyonnaise épigraphiquement attestés dans la ville²⁷ et qu'une telle information aurait eu quelque raison d'intéresser un échevin aussi soucieux de la grandeur de sa patrie.

Au folio suivant (53, [fig. 5]) on trouve une autre inscription que Bellièvre indique également, mais cette fois en latin, comme étant dans son jardin (*in horto nostrarum aedium*) : c'est l'épithaphe élevée à son affranchie Verinia Ingenua par C. Verecundinius Verinus, un vétéran de la XXII^e légion *Primigenia* dont un détachement tenait garnison à Lyon à l'époque sévérienne.²⁸ Elle n'a pas la même importance pour nous, puisque la pierre, comme d'autres qui appartenaient à la collection de Langes, a été conservée et qu'on possède au total une

²⁵ Cf. Scheid, Granino Cecere 1999, 123-8.

²⁶ Les quatre dernières lignes du folio, qui n'ont pas été reprises dans l'édition de Monfalcon, discutent de la forme *Cyrenaica* choisie pour noter la diptongue.

²⁷ Une seconde inscription, beaucoup plus fragmentaire, découverte il y a une cinquantaine d'années à Choulans, est venue s'ajouter au cursus copié par Bellièvre et par Spon : *AE* 1976, 427. Le seul véritable parallèle est la grande base du légat L. Aemilius Frontinus, découverte en remploi dans le pont du Change, mais qui provenait vraisemblablement du sanctuaire fédéral des Trois Gaules (*CIL* XIII 1679; cf. Bérard 2019, 443-6).

²⁸ *CIL* XIII 1902; cf. Gruter 1602-1603, 567, nr. 8 (*in aedibus Langaei*) ; Spon 1673, 97 (*in horto Trinitariorum*).

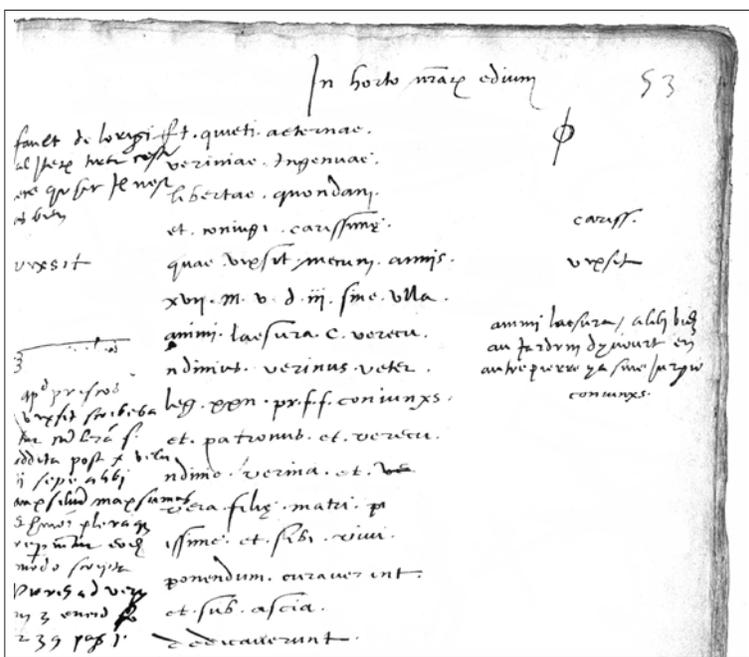


Figure 5 Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, B.U. historique de médecine, ms H 257. Bellièvre, *Lugdunum priscum*, f. 53. Epitaphie de Verinia Ingenua (CIL XIII, 1902). BIU Montpellier, service photographique

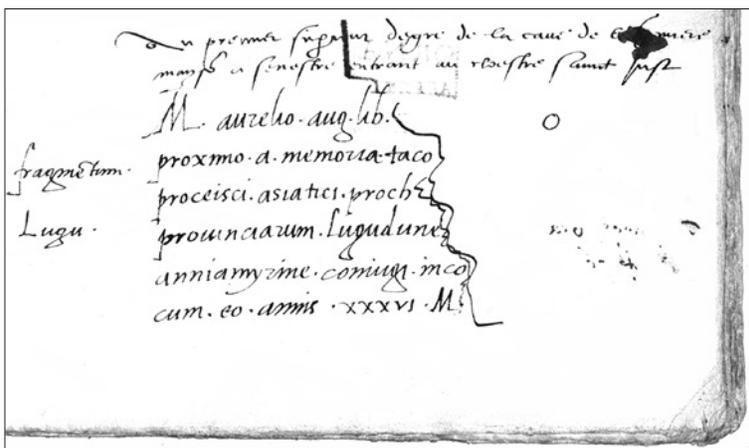


Figure 6 Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, B.U. historique de médecine, ms H 257. Bellièvre, *Lugdunum priscum*, f. 53. Epitaphie d'un affranchi impérial (CIL XIII, 1800). BIU Montpellier, service photographique

soixantaine d'épithètes pour ces soldats de la garnison sévérienne.²⁹ Il faut d'ailleurs noter que ces questions d'histoire militaire n'ont pas non plus intéressé Bellièvre, dont les commentaires portent à nouveau sur des questions d'orthographe ou de vocabulaire. Dans la marge gauche le mot *uixsit* introduit un développement sur l'usage ancien d'ajouter un *s* après le *x*, pour lequel Bellièvre fournit d'autres exemples, comme *auxsilium* ou *maxsumus*. A droite c'est l'expression *sine ulla animi laesura* qui est justement mise en évidence. Faute de pouvoir renvoyer à l'unique parallèle lyonnais, une autre épithète militaire qui n'a été découverte qu'au début du XIX^e siècle,³⁰ Bellièvre aurait pu commenter le sens volontiers misogyne de cette formule, puisque c'est le plus souvent l'épouse qui n'a pas causé la moindre blessure à l'âme de son mari, ou s'intéresser à la forme *sine laesione*, qui est beaucoup plus fréquente, notamment dans le milieu militaire.³¹ Mais il se contente d'un renvoi vague (*alibi*) et préfère signaler l'expression voisine *sine iurgio*, beaucoup plus rare, mais attestée par une pierre du jardin du château d'Yvours sur laquelle nous reviendrons. On ne s'étonnera pas de ne trouver aucun commentaire sur la principale originalité de l'inscription, le gentilice *Verinia*, que l'affranchie a tiré du cognomen de son mari, C. Verecundinius Verinus, alors que ses filles Verecundinia Verina et Verecundinia Vera portent normalement le gentilice de leur père : il s'agit là d'un usage particulier aux régions gauloises et qui n'a été mis en évidence que bien plus tard.³² Mais il est juste de noter la grande correction du texte, dont, si on excepte une coupe omise à la fin de la ligne 15, la seule erreur notable se trouve dans la titulature de la légion XXII^e *Primigenia*, qui avait les épithètes *p(ia) f(idelis)* et non *f. f.*, qui figurent sur le manuscrit comme dans l'édition de Monfalcon : nouvelle confirmation, s'il en était besoin, de la grande exactitude des copies de Bellièvre.

Après ces deux inscriptions domestiques, Bellièvre revient aux pierres dispersées dans la ville, puisque la suivante (au bas du f. 53, [fig. 6]) se trouve dans la première maison en gauche « en entrant au cloître Saint-Just », donc cette fois sur la colline, dans un quartier occupé dans l'Antiquité par la nécropole qui s'étendait au sud de la colonie. On notera que la pierre, située « au premier degré supérieur de la cave », n'était sans doute pas visible pour le passant, contrairement à ce qu'on peut supposer pour celles du cloître Saint-Jean, et que cela témoigne donc d'un souci d'exhaustivité scientifique qui va au delà de la simple curiosité antiquaire ; dans le même sens va

²⁹ Cf. sur le sujet Bérard 2015, 81-105 et nr. 54.

³⁰ *CIL* XIII 1897; cf. Bérard 2015, nr. 42.

³¹ Cf. Bérard 1992, 179 et par exemple *CIL* XIII 1880 = Bérard 2015, nr. 31.

³² Cf. Bérard 2015, 197-203 et le parallèle de Vithannia Nicè dans l'épithète de T. Flavius Vithannus, découverte en 1886 (*CIL* XIII 1858 = Bérard 2015, nr. 62).

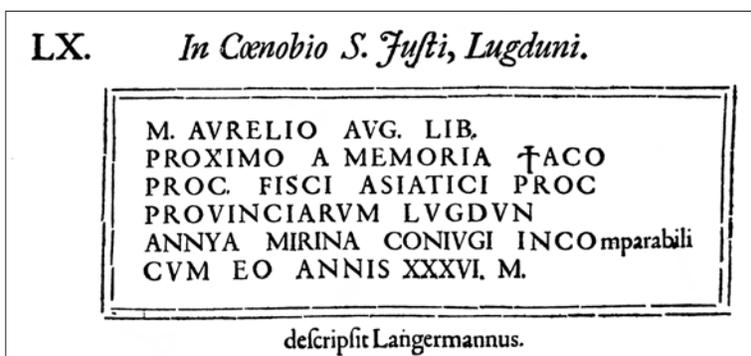


Figure 7 Th. Reinesius, *Syntagma inscriptionum antiquarum cum primis Romae veteris quarum omnia est recensio in vasto Jani Gruteri opere...* Lipsiae, 1682, p. 574-5, nr. LX. Epitaphe d'un affranchi impérial (CIL XIII, 1800)

l'indication dans la marge gauche qu'il s'agit d'un fragment, le second signalé comme tel après la dédicace à Quartinus, qui était incomplète en bas et sur les côtés. Il s'agit cette fois de l'épitaphe élevée par son épouse à un affranchi impérial que le nom de M. Aurelius permet de dater au plus tôt dans la seconde moitié du II^e siècle.³³ La pierre a semble-t-il assez vite disparu et la copie de Bellièvre est donc pour nous la principale source pour ce document très important pour l'histoire de l'administration impériale. La seule autre copie qu'on en ait se trouve dans les compléments au Gruter de Thomas Reinesius publiés en 1682, mais outre qu'elle est de plus d'un siècle plus tardive, elle ne repose pas sur une autopsie directe, mais sur une fiche fournie par Langermann, dont nous ignorons quelle était l'information, mais dont on voit qu'il situe également le monument à Saint-Just [fig. 7].³⁴ Contrairement à celle de Bellièvre, cette copie présente le texte comme complet, entouré d'un cadre mouluré, et propose quelques lectures surprenantes, comme au début de la ligne 5 pour le gentilice de la dédicante, *Annya*, qui est écrit avec un y. A la fin de la ligne 2, elle donne comme Bellièvre les lettres ITACO, avec une ligature IT, mais le commentaire, qui se trouve en haut de la page suivante, suggère bizarrement de reporter ces lettres à la fin de la ligne 1 et d'y voir le cognomen de l'affranchi : *Itacus*. On perd ensuite la trace de l'inscription et c'est d'après le texte de Reinesius qu'elle est répertoriée parmi les inscriptions perdues dans les

³³ CIL XIII 1800.

³⁴ Reinesius 1682, 574-5 (cl. IX, nr. LX); sur les récoltes faites par Lukas Langermann (1625-1686) pour Reinesius, cf. Vagenheim 2000, 94-5.

corpus lyonnais du XIX^e siècle.³⁵ Hirschfeld est le premier, au *CIL*, à faire état de la copie de Bellièvre, qui lui fait comprendre que les lignes sont incomplètes à droite. On doit aussi à Bellièvre l'orthographe *Lugdune[nsis]* à la ligne 4, qui a toutes chances d'être plus exacte que l'orthographe syncopée de Reinesius, plus conforme à l'usage moderne, une meilleure orthographe du gentilice *Annia* à la ligne 5 et surtout à la fin de la ligne 3 après *proc(uratori)* un h et un e très importants sur lesquels nous reviendrons. Inversement il est juste de signaler qu'il n'a pas su reconnaître à la même ligne 3 la fonction de *proc(urator) fisci Asiatici*, qui est en revanche correctement lue par Reinesius.

Dans le *CIL*, Hirschfeld a naturellement corrigé ces erreurs et donné une copie améliorée de l'inscription, qui tient compte de la lacune notée par Bellièvre. Il a notamment montré que *proximus* n'était pas, comme on croyait, le cognomen du défunt, mais une fonction qui désigne les plus élevés en grade des affranchis impériaux, au moment où ils sont tout près d'être promus à une fonction de procurateur.³⁶ Mais curieusement la restitution qu'il propose reproduit la correction de Reinesius et attribuée à l'affranchi, avec il est vrai un point d'interrogation, le cognomen *Itacus*, totalement inconnu, mais qui figure donc depuis dans les index du *CIL* XIII.³⁷ On peut préférer les lectures de Mommsen, cité en note par le *CIL*, et d'Allmer, qui gardaient ces lettres à la ligne 2 et lisaient [*elt a co[m]mentariis*], en y voyant une seconde fonction de l'affranchi. Remarquons qu'Allmer, qui ne propose pas de lecture complète de l'inscription, avait lui aussi conclu que le texte était fragmentaire et proposé de restituer un cognomen dans la lacune de la fin de la ligne 1, avant de renoncer dans le tome III à cette solution, sans doute sous l'influence d'Hirschfeld.³⁸ L'édition d'Hirschfeld est également surprenante pour la fin de la ligne 3, où il conserve le H de Bellièvre, mais à côté de la restitution logique *proc(uratori) h[ereditatium]*, propose alternativement la correction *proc(uratori) [XX] h[ereditatium]*, qu'il préférerait dans son ouvrage sur l'administration impériale sous prétexte qu'on ne connaît pas de procurateurs régionaux pour le service des héritages.³⁹ Mais l'intervention est une nouvelle fois brutale, et on peut essayer, en s'appuyant sur des travaux plus récents, de conserver la lecture de Bellièvre en ajoutant une fonction supplémentaire et donc en supposant une lacune plus large.

35 Cf. de Boissieu 1846-1854, 252-3 ; Monfalcon 1866, 64, nr. 141 ; Allmer, Dissard 1888 (I), 238, et 1890 (III), 440.

36 Sur les *proximi*, voir Weaver 1972, 252-7.

37 Hirschfeld, *CIL* XIII 1, p. 275, ad nr. 1800; cf. 5, 1943, p. 4 et 36.

38 Allmer et Dissard 1888 (I), 238, et 1890 (III), 440.

39 Hirschfeld 1905, 117, note 3.

Les restitutions d'Hirschfeld ont été rejetées par P. Willeumier comme par G. Boulvert, ainsi que par ceux qui à leur suite ont traité de l'inscription.⁴⁰ A la ligne 3 tous deux s'accordent justement sur la lecture *proc(urator) h[ereditatium]*, et l'examen du manuscrit de Bellièvre permet même d'ajouter au texte de Monfalcon un *e*, certes d'une forme plus développée que les autres, mais qu'on retrouve en d'autres endroits du manuscrit ;⁴¹ notons que la copie de Bellièvre permet aussi d'écartier l'adjonction du chiffre XX proposée par Hirschfeld. Il ne s'agit pas pour autant d'une procuratèle régionale des héritages, que cherchait à éviter le savant allemand, car, comme l'a bien vu Willeumier, une lacune un peu plus grande permet de restituer en fin de ligne l'abréviation *proc(uratori)*, qui fait de notre demi-anonyme l'adjoint affranchi du procureur équestre de Lyonnaise et Aquitaine.

Les choses sont plus compliquées pour la fin de la ligne 2. Tandis que Willeumier proposait de lire *it(em) a co[gnitionibus]*, en comprenant que l'anonyme avait été successivement *proximus* dans les deux services de la *memoria* et des *cognitiones*, Boulvert, fidèle à la lecture *[e]t a co[mmentariis]* et considérant qu'on ne pouvait être deux fois *proximus*, pense qu'il s'agit de la même fonction et du même service des archives, qui, d'abord confié à des *commentariis* au début de l'empire, aurait été dans le courant du II^e siècle absorbé dans le nouveau bureau de la *memoria*. Weaver, sans exclure un cumul de deux postes de *proximus*, dont le second pourrait être *a co[gnitionibus]*, suggère plutôt une fonction d'*a co[m(mentariis) prou(inciae) —]*,⁴² comme on en connaît deux exemples pour la Belgique, dont un également après un poste de *proximus*.⁴³ Ce sont cependant les seuls cas connus, et on pourrait aussi songer à un autre bureau romain, comme les *beneficia*, les *aquae*, le *patrimonium* ou les *uehacula*, pour lesquels les attestations sont plus nombreuses.⁴⁴ Il est impossible de trancher, mais il semble bien qu'il y avait à la fin de la ligne 2 un second poste de niveau *senior* précédant l'accès au rang de procureur affranchi. La lacune le permet, puisqu'il faut une douzaine de lettres à la ligne

⁴⁰ Willeumier 1948, 49-50 ; Boulvert 1970a, 108-9, note 91, et 284-5, notes 141-3 ; 1970b, 156-8 ; 1974, 123, 133-6, 139-40, 142, 171-3 etc. ; Weaver 1972, 256, note 2 ; Mourgues 1998, 180-1, nr. 7c.

⁴¹ Pour d'autres exemples de ce type de *e* débordant au dessus de la ligne, voir ff. 52v pour *CIL XIII 2254 (Equitania)* et 58 dans *CIL XIII 1816 (et)*, les deux fois il est vrai au début d'un mot.

⁴² Weaver 1972, 256, note 2, 273, 276-7.

⁴³ *CIL X 6092 = ILS 1500: proximus rational(ium) et a commentariis prouinc(iae) Belgicae* ; *AE* 1945, 134 et Meyers 1964, 98-9.

⁴⁴ Voir la liste des parallèles dressée par Haensch 1995, 279, parmi lesquels notre anonyme figure avec un point d'interrogation, son cas étant considéré comme très incertain (cf. aussi 268, note 6).

3 pour les *he[reditates]* et l'abréviation *proc(urator)* et au moins autant à la ligne 5 si en plus de l'adjectif *inco[mparabili]* on veut restituer un verbe comme *uixit* et peut-être aussi un relatif comme *quae*. Il faut en conséquence supposer un cognomen assez long à la première ligne, mais ce n'est pas une difficulté, d'autant que la copie de Bellièvre montre que les lettres y étaient plus grandes.⁴⁵

Avec deux postes d'affranchi *senior* suivis de trois postes de procureur affranchi, au *fiscus Asiaticus*, puis aux héritages et enfin en Lyonnaise et Aquitaine, où il trouva la mort, notre demi-anonyme a donc une carrière comptant au total non pas quatre, mais cinq postes, ce qui est beaucoup moins fréquent pour les affranchis que pour les procureurs équestres,⁴⁶ et d'autant plus remarquable qu'il ne s'agit que de la fin de la carrière, les premiers postes dans la *familia Caesaris* étant sans doute passés sous silence. Comme le remarque Weaver, elle a aussi la particularité de comporter deux déplacements hors de la capitale, si du moins c'est bien dans une province qu'il a été *a co[mmentariis]*. Mais le déplacement le plus important est bien sûr le second, qui fit de lui l'adjoint du procureur ducénaire de Lyonnaise et d'Aquitaine. Avec M. Aurelius Crescens, connu par une inscription de Phrygie, où il fut ensuite promu avant de parvenir à la très prestigieuse procuratèle *kastrensis*,⁴⁷ notre demi-anonyme est le seul connu dans cette fonction, et son épitaphe est donc une de celles qui ont permis de comprendre le système de la double direction des finances provinciales, qui rappelle à un niveau inférieur la collégialité inégale entre le gouverneur de rang sénatorial et le procureur équestre : il suffit de renvoyer sur ce point aux travaux d'H.-G. Pflaum et de G. Boulvert. On ne peut vraiment pas dire que Bellièvre, qui ne propose pas le moindre commentaire, ni dans les marges, ni en dessous du texte, ait seulement entrevu la richesse de ce document : mais l'exactitude de sa copie, notamment pour les deux charges lacunaires de la fin des lignes 2 et 3, n'en est que plus méritoire.

Notre dernière inscription a été vue par Bellièvre dans le jardin du château d'Yvours, à une lieue au sud de Lyon [fig. 8], où la verra également Paradin de Cuyseaulx.⁴⁸ Elle se trouve plus loin dans le manuscrit, au verso du f. 75, mais avait été annoncée au f. 53, en marge de l'épitaphe de Verinia Ingenua. Si celle-ci avait partagé la vie de

⁴⁵ On pourrait au demeurant trouver des cognomina d'une douzaine de lettres, comme par exemple *Epaphroditus*.

⁴⁶ Cf. Weaver 1972, 272-4.

⁴⁷ *IGRR* IV 749 = *ILS* 8856 ; cf. Willeumier 1948, 71 ; Weaver 1972, 273 ; Boulvert 1974, 132-3.

⁴⁸ *CIL* XIII 2074 ; cf. Paradin de Cuyseaulx 1573, *Suppl.*, 2 ; de Boissieu 1846-1854, 503, nr. XII ; *CAG* 69/1, 247.

son mari *sine ulla animi laesura*, la défunte a en effet quant à elle vécu *sine ullo iurgio* : même s'il n'y a pas de renvoi explicite, le rapprochement est net, montrant que par bien des aspects, le recueil fonctionne comme un corpus. Mais la formule est beaucoup plus rare que celle qu'elle veut illustrer : R. Lattimore ne lui signale qu'un parallèle à Narbonne,⁴⁹ auquel on peut cependant ajouter quelques textes romains ou italiens.⁵⁰

La copie de Bellièvre est moins exacte qu'à l'ordinaire, puisqu'il n'a pas reconnu, aux lignes 4-5, le cognomen de la défunte, qui, comme l'a mieux vu Paradin de Cuyseaux, s'appelait Aur(elia) Callis|te, et qu'il n'a pas vu non plus l'acclamation grecque que Paradin de Cuyseaux présente comme une inscription différente, mais qui pouvait se trouver par exemple, comme le suggère Gruter, sur un des côtés de la pierre : Εὐθύμει, Καλλίστη, οὐδεὶς ἀθάν[α]τος [fig. 9].⁵¹ Mais la copie du *Lugdunum priscum* n'en reste pas moins précieuse, notamment parce qu'aux lignes 11-3 elle donne correctement le nom des dédicants, Aurelia Li|bye mater | et Egnatius Ireneus, là où Paradin de Cuyseaux, suivi par Gruter et encore Hirschfeld, ajoute inutilement une ligne supplémentaire et un très incongru *pater*.⁵² Si on observe que les copies que Simeoni fournit dans plusieurs de ses oeuvres présentent elles aussi un texte plus court,⁵³ on peut sans doute faire l'économie de ces ajouts et considérer que, même s'ils ne sont pas exempts d'erreur, notamment sur le cognomen de la défunte, Bellièvre et l'érudite florentin nous ont conservé une version plus ancienne et sans doute plus exacte que celle qui s'est imposée à partir de Paradin de Cuyseaux. Il est très intéressant de noter, de ce point de vue, que Simeoni signale la pierre à Saint-Just, et qu'on peut donc soupçonner qu'il a pu la copier avant son déplacement à Yvours, et donc avant Bellièvre, ce qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire des corpus lyonnais.⁵⁴

Un autre intérêt du texte de Bellièvre est de donner un dessin simplifié de la pierre, qui se présente comme une haute stèle étroite sur-

⁴⁹ *CIL* XII 4466 ; cf. Lattimore 1942, 279, note 108, avec d'autres exemples de substantifs de sens analogue, principalement à Rome et en Italie.

⁵⁰ *CIL* IX 1530, près de Bénévent ; *AE* 1982, 83, à Rome, et *EDR* 124784 à Milan ; cf. *CIL* V 7066, à Turin (*sine iurgis*).

⁵¹ Paradin de Cuyseaux 1573, *Suppl.*, p. 2 ; d'où Gruter 1602-1603, 933, nr. 11 ; de Boissieu 1846-1854, 503, nr. XII, qui la place *in latere* ; *IG* XIV 2530, et en dernier lieu *IGF* 146. Pour un parallèle, voir à Cologne Galsterer 2010, 302 ; à Salone, dans une épitaphe grecque, *CIL* III 8899 ; pour un texte latin analogue *CIL* XII 2366 = *ILN*, Vienne, 574.

⁵² *CIL* XIII 2074, qui propose, au prix de deux corrections, *Aureli{ae}(i) Li|by{c(us)} pater, Sem|ne mater et |Egna{t(ius)} Ireneus*.

⁵³ Simeoni, *Origine* (*supra*, n. 4), f. 78, et *Observations* (1558), 4, avec le nom erroné d'Aurelia Catta ; cf. Gruter 1602-1603, 721, nr. 8 et 973, nr. 2, qui conserve deux versions différentes de Simeoni, et Spon 1673, 229, nr. 18.

⁵⁴ Voir en ce sens Bruyère 1993, 111, suivi par *IGF* 146 et déjà de Boissieu 1846-1854, 503, nr. XII.

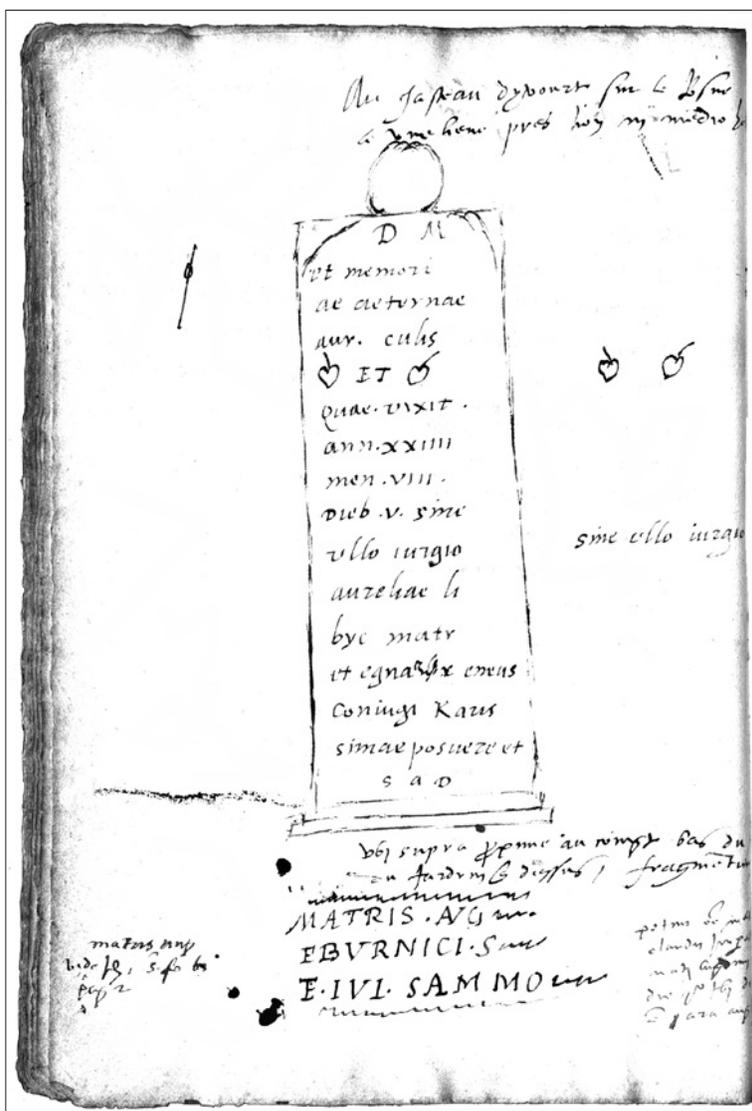


Figure 8 Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, B.U. historique de médecine, ms H 257. Bellièvre, *Lugdunum priscum*, f. 75v. Inscriptions copiées au château d'Yvours (*CIL* XIII, 2074 et 1765). BIU Montpellier, service photographique

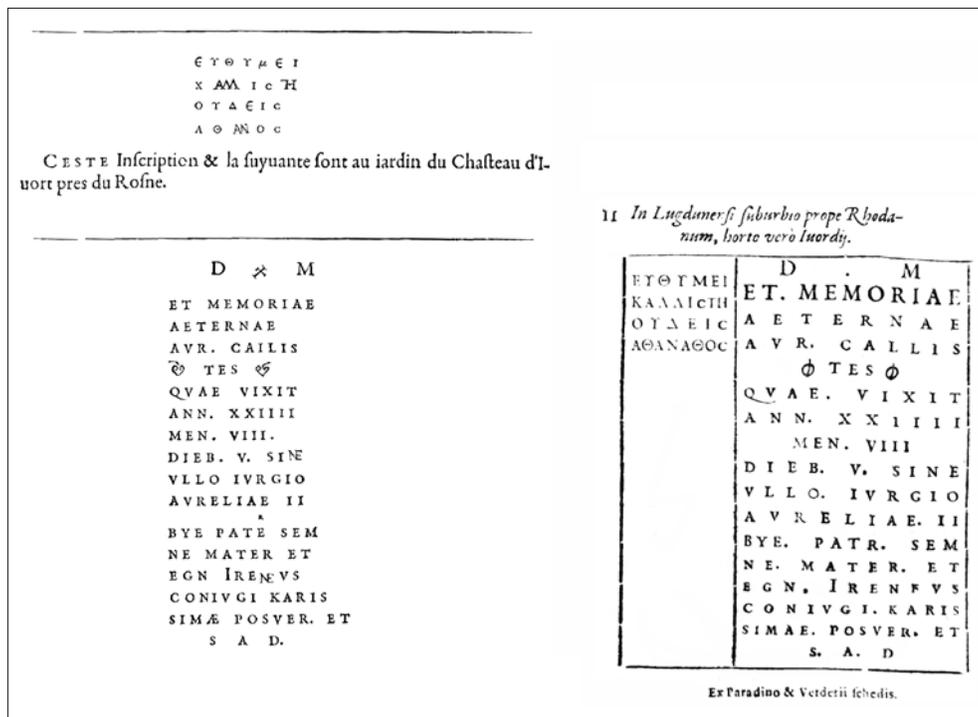


Figure 9 G. Paradin de Cuyseaux, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, Lyon, 1573 (réimpr. Lyon, 1985), Suppl., p. 2, et J. Gruter, *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani in corpus absolutissimum redactae cum indicibus XXV*, ingenio et cura Iani Gruteri, auspiciis Ios. Scaligeri ac M. Velseri, Heidelbergae, 1602-03, p. 933, nr. 11. Epitaphe d'Aurelia Callistè (CIL XIII, 2074)

montée par un disque rond, qui contenait peut-être un portrait, selon la suggestion faite par les *IGF*, à moins qu'il ne s'agisse d'un ornement faitier comme un ovoïde. Cela montre que, même si le texte grec lui a échappé, Bellièvre a vraisemblablement vu lui-même la pierre, qu'il indique se trouver *in medio horti*, à proximité d'un autre *fragmentum*, qu'il signale « au coing bas du mur du jardin ». Cette seconde inscription est peut-être encore plus intéressante, parce que Bellièvre est cette fois un des rares à l'avoir vue, avec, au milieu du XIX^e siècle, l'épigraphiste A. de Boissieu, qui en fournit selon son habitude une gravure, et surtout parce qu'elle nous donne probablement le nom du lieu [figs. 8 et 10].⁵⁵ Il s'agit en effet d'une dédicace faite par un nom-

⁵⁵ CIL XIII 1765 et de Boissieu 1846-1854, 62. Sur le corpus de de Boissieu et sur sa magnifique illustration, cf. T. Mommsen, dans *Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, 25, 1853, 50-83; Hirschfeld, CIL XIII, p. 262, nr. LXIV ; Bruyère, *Le-noble* 2018, 63-4.

mé [...] Iul(ius) Sammo et un ou plusieurs autres dédicants dont le ou les noms sont perdus aux *Matrae Aug(ustae) Eburnicae*, divinités inconnues par ailleurs,⁵⁶ mais qui ont toute chance de nous conserver le nom antique du lieu, qui se serait maintenu jusqu'à nos jours sous la forme Yvours.⁵⁷ S'il n'a pas fait le rapprochement, Bellièvre n'en a pas moins le mérite d'avoir relevé ces deux inscriptions conservées hors de Lyon. À défaut d'une section spéciale, comme le supplément non paginé de Paradin de Cuyseaux qui regroupe sept inscriptions « fort proches de la ville », mais n'appartenant pas au Lyonnais, on en a dans ces folios qui sont presque les derniers de la section épigraphique du manuscrit au moins un petit échantillon, puisque Bellièvre a vu la précédente (au bas du f. 75) dans le cimetière du village voisin de Taluyers.⁵⁸ Il indique également la distance de Lyon (« deux ou trois lieues de Lyon »), et il semble bien que la logique de composition soit là encore géographique. On peut sans doute aussi ajouter celle qui suit, en haut du f. 76, sur le sarcophage de l'épouse du tribun T. Marius Martialis, copiée « en la maison de la Motte, à Guillotièrre », qui était à l'époque une maison de campagne où se trouvait également une collection d'antiques:⁵⁹ comme l'épithèque ne présente pas de lien thématique avec la dédicace d'Yvours on pensera à nouveau à une logique géographique, regroupant les inscriptions des maisons de plaisance, qui alternerait avec la logique thématique qu'on trouve à d'autres endroits. Il faut rester prudent, car l'auteur ne donne guère d'indications qui puissent éclairer la logique interne de son ouvrage, et celle-ci ne pourrait de toutes façons qu'avoir été perturbée par les adjonctions qui se sont poursuivies jusqu'à la mort de l'auteur. Mais cette 'épigraphie des campagnes' n'en apparaît pas moins comme une sorte de pendant au jardin urbain des Bellièvre évoqué au tout début du recueil, le point commun étant naturelle- ment la collection d'antiques qui ornait les deux.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas dans le *Lugdunum priscum* plus de dessins, qui, comme celui du monument d'Aurelia Callistè, nous permettent de mieux nous représenter les inscriptions perdues. Mais tel qu'il est, le recueil n'en reste pas moins un des plus utiles pour

56 La forme *Matrae* correspond à l'usage habituel à Lyon, où l'on en connaît une dizaine d'exemples : cf. *CIL* XIII 1758-1764 et 11176 ; Bérard, Silvino 2018, 237 et note 30.

57 Cf. déjà en ce sens de Boissieu 1846-1854, Allmer, Dissard 1890 et Hirschfeld ; Bérard 2018, 128, qui envisage un rapprochement avec les *rat(iarii) Eburod(unenses)* qui dédient une des statuette du trésor de Vaise (*AE* 1999, 1065 = 2003, 1176).

58 *CIL* XIII 2092 ; Allmer, Dissard 1890, 282 ; cf. *CAG* 69/1, 525.

59 *CIL* XIII 1871 ; cf. Simeoni, f. 26 et Paradin de Cuyseaux 1573, également dans le Supplément non paginé ; Bérard 2015, 112-13. Sur la collection voisine de la Ferrandière, cf. Bruyère 2001, 20. Pour d'autres inscriptions vues dans des maisons de campagne, Spon 1673, 194-200 ; plus généralement sur les résidences d'agrément lyonnaises Martinuzzi, Mathian 2006.

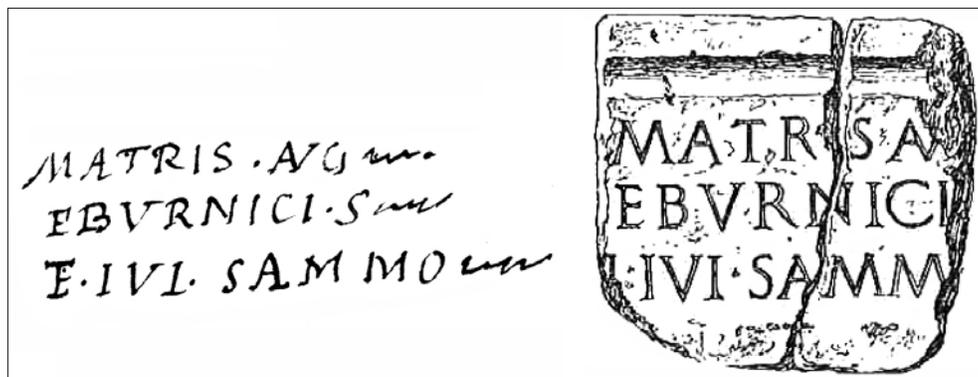


Figure 10 Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, B.U. historique de médecine, ms H 257. Bellièvre, *Lugdunum priscum*, f. 75v. BIU Montpellier, service photographique et A. de Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon reproduites d'après les manuscrits ou recueillis dans les auteurs*, Lyon, 1846-1854, p. 62. Dédicace aux Matrae Eburnicae (CIL XIII, 1765)

l'épigraphie lyonnaise. Son utilité tient d'abord bien sûr à son ancienneté, qui en fait souvent le plus ancien témoin, ou au moins le plus ancien témoin local pour de nombreuses inscriptions. Elle repose ensuite sur la grande précision des indications topographiques, qui laissent parfois entrevoir la localisation originelle des inscriptions, avant qu'elles ne soient transférées dans des monuments publics ou des collections privées. Ainsi nous apprenons que l'inscription du légat Ti. Claudius Quartinus se trouvait chez le frère de Bellièvre, chantre de Saint-Paul, avant d'orner son propre jardin ; mais on trouve aussi des indications précieuses pour des pierres d'origine lyonnaise qui ont été déplacées dans des établissements un peu plus éloignés, comme, nous l'avons vu, au château d'Yvours, ou encore, dans le voisinage, à Taluyers. Mais c'est surtout la grande exactitude des copies qui fait la valeur du recueil de Bellièvre. Nous avons vu que souvent il préfère laisser un *vacat* que de tenter, comme le feront certains de ses successeurs, une restitution hasardeuse. Au lieu, comme tant d'autres, d'entourer d'un contour trompeur un texte incomplet, il prend soin de noter scrupuleusement les lacunes, ce qui, nous l'avons vu, a permis de mieux interpréter plusieurs inscriptions, comme celles du légat Ti. Claudius Quartinus ou de l'affranchi impérial M. Aur(elius) [—]. Enfin, comme on a pu le constater pour les fonctions de *q(uaestor) ur[b]anus* ou de *proc(urator) he[reditatium]*, il n'hésite pas à transcrire des textes qu'il ne comprend pas, et c'est sans doute cette modestie qui constitue aujourd'hui un de ses principaux atouts aux yeux du lecteur moderne.

Annexe : texte des inscriptions citées par Bellièvre

D.M.
 Ti(berii) Claudi(i) Amandi,
 (se)uir(i) Aug(ustalis)
 c(oloniae) C(opiae) C(laudiae) Aug(ustae) Lugud(uni),
 patrono
 sanctissimo,
 Claudi(i)
 Peregrinus et Primigenius,
 liberti, heredes
 p(onendum) c(urauerunt).⁶⁰

D.M.
 Tib(erii) Claudi(i)
 Peregrini,
 (se)uiri
 Aug(ustalis) Lugud(uni),
 Claudia
 [---]ia heres
 ponendum
 curauit.⁶¹

D.M.
 et memoriae
 aeternae
 Saluiorum Aste-
 ris et Victori-
 nae coniugi(s)
 ei(i)us et Victorini
 fili(i) eorum Douio-
 cus lib(ertus) pon(endum) curau(it)
 et sub ascia dedic(auit).⁶²

Ti(berio) Claud(io) Ti(berii) fil(io) Pal(atina) Quartin(o),
 trib(un) mil(itum) leg(ionis) III Cyrenaec(ae),
 adlecto ab diuo Traian(o) Parthic(o)
 in splendidissim(um) ordin(em), q(uaestori) ur[b]an(o),

⁶⁰ *CIL* XIII 1943.

⁶¹ *CIL* XIII 1944.

⁶² *CIL* XIII 2254.

[? curi]oni, aed(ili) pleb(is), praetori, leg(ato) [pro pr(aetore)]
 prouinc(iae) Asiae, leg(ato) diui Traiani Parthic(i)
 et Imp(eratoris) Caes(aris) Traiani Hadriani Aug(usti) [i]u[ri-]
 [di]c(o) prou(incia) Hispan(iae) citerior(is) Tarra[con(ensis),]
 [...] iussu Imp(eratoris) Hadriani Aug(usti) [--- leg(ionum) ?]
 [II Traian(ae)] Fort(is) et III Cyre[naic(ae) ---]⁶³

[D.M.]
 et quieti aeternae
 Verinae Ingenuae,
 libertae quondam
 et coniugi(s) carissim(a)e,
 quae uixit mecum annis
 XXII, m(ensibus) V, d(iebus) III sine ulla
 animi laesura, C. Verecu-
 ndinius Verinus, ueter(anus)
 leg(ionis) XXII Pr(imigeniae) <p(iae)> f(idelis), coniunx
 et patronus, et Verecu-
 ndinia Verina et
 Vera, fili(a)e, matri pi-
 [i]ssimae et sibi uiui
 ponendum curaue-
 runt et sub ascia
 dedicauerunt.⁶⁴

M(arco) Aurelio Aug(usti) lib(erto) [---]
 proximo a memoria et a co[m]mentariis ? ---]
 proc(uratori) <f>isci Asiatici, proc(uratori) he[reditatium, proc(uratori)]
 prouinciarum Lugudune[nsis et Aquitanicae,]
 Annia Myrine coniugi inco[m]parabili, quae uixit ?]
 cum eo annis XXXVI, m[ensibus ---]⁶⁵

D.M.
 et memori-
 ae aeternae
 Aur(eliae) <Callis-
 tes>,

⁶³ *CIL* XIII 1802.

⁶⁴ *CIL* XIII 1902.

⁶⁵ *CIL* XIII 1800.

quae uixit
 annis XXIII,
 men(sibus) VIII,
 dieb(us) V sine
 ullo iurgio,
 Aurelia{e} Li-
 bue matr(i)
 et Egnatius Ireneus
 coniugi karis-
 simae posuere et
 s(ub) a(scia) d(edicauerunt).⁶⁶
 Matris Aug(ustis)
 Eburnicis
 T. Iulius Sammo
 et
 -----⁶⁷

Abréviations

<i>AE</i>	<i>L'Année épigraphique</i> . Paris, 1888-
BIU	Bibliothèque interuniversitaire, Montpellier
BNF	Bibliothèque Nationale de France, Paris
CAG 69/1	<i>Carte archéologique de la Gaule, Rhône</i> . Vol. 69/1, éd. O. Faure-Brac. Paris, 2006
<i>CIL</i>	<i>Corpus inscriptionum Latinarum</i> . Berolini, 1863- (notamment vol. XIII, I, 1, <i>Inscriptiones Aquitaniae et Lugdunensis</i> , ed. O. Hirschfeld, Berolini, 1899)
EDR	Epigraphic Database Roma. http://www.edr-edr.it
<i>IG</i>	<i>Inscriptiones Graecae</i> . Berolini, 1873-
<i>IGF</i>	<i>Inscriptions grecques de la France</i> , éd. J.-Cl. Decourt. Lyon, 2004
<i>IGRR</i>	<i>Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes</i> , ed. R. Cagnat. Parisii, 1901-1927
<i>ILN</i>	<i>Inscriptions latines de Narbonnaise</i> , Paris, 1985- (notamment <i>Vienne</i> , éd. B. Rémy et al. 3 voll. Paris, 2004-2005)
<i>ILS</i>	<i>Inscriptiones Latinae selectae</i> , ed. H. Dessau. 3 voll. Berolini, 1892-1916
<i>LTVR</i>	<i>Lexicon topographicum urbis Romae. Suburbium</i> , ed. A. La Regina. 5 voll. Roma, 2001-2008
<i>PIR</i> ²	<i>Prosopographia imperii Romani. Saec. I. II. III. Editio altera</i> . Berolini, 1933-2015
<i>TLL</i>	<i>Thesaurus linguae Latinae</i> . Lipsiae, 1900-

⁶⁶ *CIL* XIII 2074.

⁶⁷ *CIL* XIII 1765.

Bibliographie

- Alföldy, G. (1969). *Fasti Hispanienses : senatorische Reichsbeamte und Offiziere in den spanischen Provinzen des Römischen Reiches von Augustus bis Diokletian*. Wiesbaden.
- Allmer, A.; Dissard, P. (1888-1893). *Musée de Lyon. Inscriptions antiques*. 5 vols. Lyon.
- Bellièvre, C. (1956). *Souvenirs de voyages en Italie et en Orient. Notes historiques, pièces de vers*, éd. par Ch. Perrat. Genève.
- Bérard, F. (2015). *L'armée romaine à Lyon*. Rome.
- Bérard, F. (2018). « L'apport de l'épigraphie à la connaissance de la topographie lyonnaise ». Lenoble, M. (éd.), *Atlas topographique de Lugdunum*. Dijon, 127-32.
- Bérard, F. (2019). « Les monuments des sénateurs à Lyon et dans le sanctuaire des Trois Gaules ». Heller, A.; Müller, C.; Suspène, A. (éds), *Philorhōmaios kai philhellèn. Hommage à Jean-Louis Ferrary*, Paris, 443-65.
- Bérard, F., Silvino, T. (2018). « Deux nouvelles inscriptions religieuses, à Lyon et à Vienne ». Bérard, F.; Poux, M. (éds), *Lugdunum et ses campagnes. Actualité de la recherche*. Drémil Lafage, 225-43.
- Bietenholz, P.G.; Deutscher, T.B. (éd.) (1985-1987). *Contemporaries of Erasmus : A Biographical Register of the Renaissance and Reformation*. Toronto.
- Birley, A.R. (2005). *The Roman Government of Britain*. Oxford.
- Blair, A.M. (2010). *Too Much to Know. Managing Scholarly Information before the Modern Age*. Yale.
- de Boissieu, A. (1846-1854). *Inscriptions antiques de Lyon reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs*. Lyon.
- Boulvert, G. (1970a). *Esclaves et affranchis impériaux*. Naples.
- Boulvert, G. (1970b). « La procuratèle de Lyonnaise et Aquitaine dans la carrière des affranchis impériaux ». *Études offertes à Jean Macqueron*. Aix, 153-8.
- Boulvert, G. (1974). *Domestique et fonctionnaire sous le Haut-Empire romain*. Paris.
- Bruyère, G. (1993). « Lyon romain retrouvé ». Étienne, Roland; Mossière, J.-C. (éds), *Jacob Spon. Un humaniste lyonnais du XVIIème siècle*. Lyon-Paris, 87-120.
- Bruyère, G. (2001). « Jalons pour une histoire des collections épigraphiques lyonnaises. XVIe-XXe siècle ». *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 2001, 2-4, 8-129.
- Bruyère, G.; Lenoble, M. (2018). « Histoire des recherches ». Lenoble, M. (éd.), *Atlas topographique de Lugdunum*, I. Dijon, 23-84.
- Champier, S. (1537). *Galliae Celticae ac antiquitatis Lugdunensis civitatis, quae caput est Celtarum, campus*. Lyon.
- Cooper, R. (1998). « Les dernières années de Symphorien Champier ». *Renaissance, Humanisme, Réforme*, 47, 25-50.
- Cooper, R. (2016). « Gabriele Simeoni et les antiquités de Lyon ». D'Amico, S., Magnien-Simoni, C. (éd.) *Gabriele Simeoni (1509-1570 ?). Un Florentin en France entre princes et libraires*. Genève, 297-317.
- Eck, Werner (1985). *Die Statthalter der germanischen Provinzen vom 1.-3. Jahrhundert*. Bonn.
- Fabia, Ph. (1934). *Pierre Sala, sa vie et son œuvre, avec la légende et l'histoire de l'Antiquaille*. Lyon.
- Gruter, J. (1602-1603). *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani in corpus absolutissimum redactae cum indicibus XXV, ingenio et cura Iani Gruteri, auspiciis Ios. Scaligeri ac M. Velseri*. Heidelbergae.

- Haensch, R. (1995). « A *commentariis* und *commentariensis* : Geschichte und Aufgaben eines Amtes im Spiegel seiner Titulatur ». Le Bohec, Y. (éd.), *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine sous le Haut-Empire*. Paris, 267-84.
- Hirschfeld, O. (1905). *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diokletian*, Bd. 2. Neubearbeitete Aufl. Berlin.
- Lattimore, R. (1942). *Themes in Greek and Latin Epitaphs*. Urbana (IL).
- Lemerle, F. (2005). *La Renaissance et les antiquités de la Gaule. L'architecture gallo-romaine vue par les architectes, antiquaires et voyageurs des guerres d'Italie à la Fronde*. Turnhout.
- Martinuzzi, F., Mathian, N. (2006). « Les 'maisons de plaisir' lyonnaises ». Chatenet, M. (éd.), *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*. Paris, 219-34.
- Meyers, W. (1964). *L'administration de la province romaine de Belgique*. Bruges.
- Monfalcon, J.-B. (1866). *Lugdunensis historiae monumenta*. Paris; Lyon. Histoire monumentale de la ville de Lyon 7.
- Mourgues, J.-L. (1998). « Forme diplomatique et pratique institutionnelle des *commentarii Augustorum* ». Moatti, C. (éd.), *La mémoire perdue. Recherches sur l'administration romaine*. Rome, 123-97.
- Paradin de Cuyseaulx, G. (1573). *Mémoires de l'histoire de Lyon*. Lyon (réimpr. Lyon, 1985).
- Pelletier, A. ; Rossiard, J. (éds) (1990). *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, I Antiquité et Moyen Âge, Le Côtéau.
- Poncet, O. (1998). *Pomponne de Bellière (1529-1607). Un homme d'Etat au temps des guerres de religion*. Paris.
- Reinesius, T. (1682). *Syntagma inscriptionum antiquarum cum primis Romae veteris quarum omissa est recensio in vasto Jani Gruteri opere...* Lipsiae.
- Scheid, J. ; Granino-Cecere, M.G. (1999). « Les sacerdoces publics équestres ». Demougin, S.; Devijver, H. (†); Raepsaet-Charlier, M.-T. (éds), *L'ordre équestre. Histoire d'une aristocratie (II^e siècle av. J.-C. - III^e siècle ap. J.-C.)*. Rome, 79-189.
- Spon, J. (1673). *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon, ancienne colonie des Romains et capitale de la Gaule celtique*. Lyon (réimpr. Genève, 1974).
- Vagenheim, G. (2000). « L'épigraphie : un aspect méconnu de l'histoire de la philologie classique au XVII^e siècle ». *Les Cahiers de l'Humanisme*, 1, 2000, 89-115.
- Weaver, P.R.C. (1972). *Familia Caesaris*. Cambridge.
- Wuilleumier, P. (1948). *L'administration de la Lyonnaise sous le Haut-Empire*. Paris.

